

# LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N° 5 • HIVER-PRINTEMPS 2017

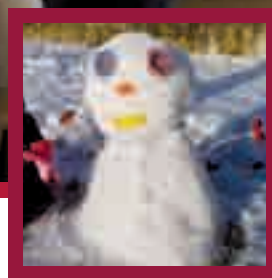
## Inauguration de la bibliothèque



VIE MUNICIPALE  
**Hommage à  
Gérard Berger**



DOSSIER  
**Voeux 2017 :  
on ne subit pas  
l'avenir, on le fait !**



PATRIMOINE  
**Saint-Jean  
en blanc**

VILLAGE DE  
**SAINTE JEAN**  
DE MOIRANS

EDITO .....	03
BRÈVES DE SAINT-JEAN .....	04
VIE MUNICIPALE : <b>Hommage à Gérard BERGER</b> .....	06
ENVIRONNEMENT : <b>Des toits communaux habillés ?</b> .....	07
DOSSIER : <b>Vœux 2017 : on ne subit pas l'avenir, on le fait !</b> .....	08
SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE : <b>Pour la sécurité de nos enfants</b> .....	11
VIE ÉCONOMIQUE : <b>Discussion autour d'un café</b> .....	12
CULTURE : <b>Un nouveau nom et des nouveaux locaux pour la bibliothèque "Pages et Partage"</b> .....	14
PORTRAITS CROISÉS : <b>Questionnaire commun</b> .....	16
TRAVAUX : <b>Les réalisations de ces derniers mois</b> .....	17
PATRIMOINE : <b>Saint-Jean en blanc</b> .....	18
EXPRESSION POLITIQUE .....	20
CONSEIL DE VILLAGE : <b>Compte-rendu de l'Assemblée Générale</b> .....	22
ASSOCIATIONS, FÊTES ET ANIMATIONS .....	23
JEUX - CONCOURS : <b>Voici la gagnante ! - Jeu des 7 différences</b> .....	31
JEUX - CONCOURS : <b>La photo-mystère</b> .....	32





L'année 2016 vient de se terminer, emportant avec elle ses bons moments, mais aussi ses plus terribles.

L'année 2017, comme chaque nouvelle année voit naître pour chacun d'entre nous la liste des bonnes résolutions.

Pour certains, c'est faire un régime ; pour d'autres c'est faire du sport, ne plus se mettre en colère, ne plus mentir... La liste peut être longue.

2017 sera, comme les années précédentes, une année pendant laquelle vos élus œuvreront pour que la commune demeure ce lieu de proximité, garant du lien social et du vivre ensemble.

L'année 2017 sera celle de la concrétisation de projets couchés sur le papier depuis plusieurs mois – voire années – et la conclusion et la clôture de certains dossiers.

Pour nous, ici, à Saint-Jean, notre objectif majeur pour 2017, c'est de voir les travaux du café et des logements sociaux en centre village débiter. C'est aussi terminer les études concernant la construction d'une nouvelle MPT et le centre de loisirs en vue de leur construction en tout début d'année prochaine. Bien évidemment, nous ferons preuve de rigueur, encore cette année, afin de ne pas augmenter la pression fiscale des ménages saint-jeannais.

Notre fil conducteur, depuis 2014, c'est de vous offrir un cadre de vie agréable et des services adaptés à vos besoins. C'est aussi vous écouter, lors des réunions publiques, réunions de quartiers ou comités consultatifs ouverts à tous les Saint-Jeannais qui souhaitent travailler avec nous.

Cet édito de début d'année est aussi l'occasion de vous dire combien nous sommes fiers et heureux d'être à vos côtés pour vous apporter un cadre de vie plus agréable. Comme nous nous y sommes engagés, informer, rassembler, écouter, expliquer restent notre volonté dans tous les projets menés. C'est dans cet esprit que nous continuerons en 2017.

N'oublions jamais que seul nous allons vite, mais qu'ensemble, nous allons plus loin.

Faisons ensemble de 2017 une année riche et utile pour Saint-Jean-de-Moirans.

Que cette nouvelle année vous soit douce, et qu'elle vous apporte réussite dans tous vos projets personnels et professionnels.

**Laurence Béthune, Maire**



## Belle soirée sur les Migrants

Samedi 28 janvier 2017, l'association **Ensemble Pour Saint-Jean** avait invité à la bibliothèque « Les Voix d'alentour » : 3 lecteurs, chanteurs, musiciens, sur le thème des Migrants. Plus d'une heure de lectures et de chants. Des extraits émouvants exprimant l'espoir, la détresse, la misère... Une vingtaine de personnes étaient présentes. Dans une ambiance extrêmement chaleureuse et conviviale, la soirée s'est prolongée en échanges amicaux avec les artistes et témoignages divers, particulièrement à propos de la famille que notre village accueille.



## Deux Saint-Jeannais distingués

Félicitations à Madame DUPIN et Monsieur BISERTA, qui ont reçu, lors d'une cérémonie organisée à MORESTEL le 25 novembre dernier, la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique et des sports et des activités socio-éducatives et culturelles.



M<sup>me</sup> DUPIN au centre et M. BISERTA à droite

## Un village illuminé !

Chaque année, la municipalité actuelle complète les illuminations, pour égayer notre village durant les fêtes de fin d'année. Cette fois, l'accent a été mis sur le centre village, qui s'est paré de nouvelles couleurs. En 2017, ce sera un autre quartier. De nombreux habitants sont venus devant la Mairie assister au lancement des illuminations, avant de partager un vin chaud.



## Coup de Pouce Collégiens : merci aux bénévoles

Les médias s'entêtent à nous montrer des images pessimistes qui atteignent le moral de ceux qui les regardent. Ici nous voulons simplement rendre hommage à des personnes qui souhaitent apporter un peu de leur temps et de leur savoir à de jeunes collégiens. Marie-Alberte, Claude et Jacques, suppléés par Famara, Betty et Didier, sont des gens qui ont envie de rendre les autres meilleurs. Chaque semaine ils accompagnent de jeunes collégiens pour les aider à appréhender autrement leur scolarité. Si vous voulez vous joindre à eux, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



### Lecture avec chauffeur

Le Festival « Livres à Vous » a fait étape à Saint-Jean cet automne. Les participants, enfants des écoles ou plus grands, ont pu choisir un livre dans le coffre des voitures de collections et en écouter la lecture, confortablement installés sur la banquette, avant de repartir avec le livre. Merci au Pays Voironnais, aux Vieilles Soupapes du Voironnais, aux Vieux Segments du Val d'Ainan et aux lecteurs amateurs, pour cette animation bien agréable.



### Bouilleurs de Cru

Les Bouilleurs de Cru étaient présents sur notre commune, au Janin, avec leur alambic, le 13 février dernier, pour distiller cerises, prunes, poires, pommes et marc de raisin, apportés par les habitants.



### La Mare de Pré Billoud

La mare pédagogique prend tout son sens lorsqu'elle accueille les classes de l'école publique de Saint-Jean. L'occasion pour les enfants d'en connaître tous les secrets et d'en découvrir les habitants, à la lumière des explications des enseignants et de l'association LE PIC VERT.



### Elles sont arrivées !

Mise sous pli par les agents municipaux des 2.563 nouvelles cartes électorales, établies suite à la création d'un troisième bureau de vote. Elles vous parviendront très bientôt !



### Réunions publiques

Lors de deux réunions publiques, la population a été invitée à s'exprimer sur le projet de reconstruction du bâtiment de l'ancien bar qui leur a été présenté par la municipalité, PLURALIS et les architectes en charge du dossier. Les travaux de démolition et de construction d'un nouveau café et de logements sociaux vont commencer dans les prochains mois.

# Hommage à Gérard BERGER

*Gérard nous a quittés le 14 janvier 2017, laissant dans la peine son épouse Colette, ses enfants Philippe, Christèle et Stéphane, ses petits-enfants et proches. Figure incontournable de Saint-Jean, village qu'il habitait depuis 1976, il s'est toujours beaucoup investi pour l'intérêt général et pour la commune en particulier, puisqu'il y a été adjoint pendant 24 ans. Sa fille Christèle en a repris le flambeau, puisqu'elle est conseillère municipale depuis 2014.*

C'est aux côtés de Robert VEYRET que Gérard a exercé ses mandats. Il était donc logique de demander à notre maire honoraire de rendre hommage à ce grand homme que personne au sein de la commune n'oubliera.

**Hommage de Monsieur Robert VEYRET, Maire honoraire, lors des obsèques de Gérard BERGER, le 20 janvier 2017**

*Mesdames, Messieurs, Chers Amis,*

*Gérard nous a quittés dans la souffrance, la douleur, un mal qui l'a emporté et qui a eu raison de son courage malgré les soins apportés par la communauté médicale et la présence de ses proches.*

*Je tiens à dire à Colette, à Christèle et à ses frères, la peine que nous ressentons dans notre village suite à sa disparition. Gérard laissera pour nous tous l'image d'un homme simple et discret. Apprécié pour sa présence, son dévouement et le rôle important qu'il a joué en tant qu'élu municipal.*

*Tous ensemble, nous avons beaucoup travaillé sur de nombreux dossiers et je peux témoigner de la force de*

*conviction qui l'animait au cours de nos rencontres lorsqu'il s'agissait de travaux de la commune ou de l'animation et de la culture dont il avait la charge.*

*Animation et culture, ce fut l'homme écouté de ses collègues élus, de la commission qu'il animait avec les bénévoles motivés, impliqués dans les fêtes locales : le corso fleuri ou encore les nombreuses expositions au Centre Socio-culturel.*

*Il en fut de même pour les premières réflexions concernant la création de la Maison Pour Tous en liaison étroite avec les futurs utilisateurs.*

*L'idée d'associer les personnes concernées par les travaux, les riverains, les voisins, les habitants intéressés par un projet fut toujours une règle soutenue par l'adjoint aux travaux qu'il était.*

*Pour Gérard, ce fut toujours la même approche : l'envie de bien faire et d'apporter sa pleine contribution aux dossiers en cours. C'est ainsi que Gérard fut élu à mes côtés pendant 24 ans, soit quatre mandats au Conseil Municipal de Saint-Jean-de-Moirans, mandats qu'il a assurés avec passion et avec le souci permanent d'échanger sur les projets avec les services ou avec les élus les plus concernés.*

*Par ailleurs, Gérard fut pendant une période Président de l'association des anciens Maires et Adjointes du département et porta l'éducation civique dans un grand nombre de collèges. Collèges qu'il connaissait bien puisqu'il fut professeur, puis principal adjoint et enfin principal de collège au cours de sa longue carrière. Carrière d'enseignant qu'il partagea avec son épouse Colette, professeur des écoles publiques, mais également fidèles Délégués Départementaux de l'Education Nationale en charge des communes de Moirans, Saint-Jean et Vourey.*

*Merci à vous deux, merci pour cet exemple et merci d'avoir contribué pendant tant d'années à l'évolution de la vie saint-jeannaise et de la région.*

*En cette triste journée, réunis autour de toi, réunis par la pensée autour de ton épouse et de tes enfants et petits-enfants, de tes proches, nous pouvons tirer une très belle leçon de ton parcours.*

*Puisse la sympathie de cette assistance apporter un réconfort à vous tous. Avec tous ceux qui l'ont connu, qui l'accompagnent aujourd'hui, nous nous associons à la grande tristesse de sa famille et l'assurons de notre profonde compassion.*



*Gérard BERGER, lors d'une des premières éditions du Tour Pédestre*



# Des toits communaux habillés ?

*La municipalité a toujours eu la volonté de porter un regard attentif sur l'environnement.*

Des actions concrètes ont d'ailleurs déjà été menées :

- c'est par exemple la charte de l'environnement, présentée et votée en conseil municipal visant à réduire l'utilisation de pesticides et autres produits nocifs ;
- l'aménagement de la mare pédagogique de Pré Billoud, permettant la mise en place d'un écosystème ;
- le remplacement progressif des vieilles ampoules par des ampoules à led et détecteurs de présence ;
- le changement des vannes des radiateurs par des vannes thermostatiques dans les bâtiments communaux.

Et la liste n'est pas exhaustive.

Une autre action est en réflexion, dans le domaine de la transition énergétique : produire de l'énergie à partir de sources renouvelables par l'installation de panneaux photovoltaïques. Les premières études réalisées montrent que plusieurs toitures de bâtiments communaux pourraient permettre une production d'électricité intéressante.

Pour avancer dans cette action, nous avons rencontré Buxia Energies, société basée à La Buisse depuis décembre 2015. Cette structure regroupe des associés, qui sont des citoyens, des associations, des entreprises. Des municipalités sont également partie prenante ; c'est le cas de La Buisse, et bientôt Coublevie, Biliou, Saint-Etienne-de-Crossey, et pourquoi pas Saint-Jean-de-Moirans ?

L'objectif majeur est d'investir dans des installations de productions d'énergie dans le Pays Voironnais, en privilégiant les entreprises locales pour les travaux.

Pour ses débuts, l'activité est focalisée sur des petites installations photovoltaïques (de 9 à 36 kW de puissance crête), car elles ne nécessitent pas de gros investissements pour démarrer et bénéficient – encore pour quelques mois – de tarifs d'achat de la production intéressants.

Buxia Energie participera aux journées de l'environnement du 8 avril prochain. Ce sera l'occasion pour tous ceux qui sont intéressés par ce projet de rejoindre le stand, de s'investir – voire d'investir –, sous l'impulsion de la municipalité, dans cette action environnementale majeure.



[www.buxia-energies.fr](http://www.buxia-energies.fr)



*Une réalisation de Buxia à La buisse*



# Vœux 2017 : on ne subit pas l'avenir, on le fait !

*C'est sur cette citation de Georges BERNANOS que Monsieur Michel DELMAS, Premier Adjoint, a terminé la lecture du discours écrit par Madame Laurence BETHUNE, Maire, absente pour raison de santé, lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 6 janvier dernier, en présence de nombreux Saint-Jeannais, élus d'autres communes et représentants institutionnels.*

*L'occasion d'un petit retour sur l'année écoulée, pour mieux préparer la nouvelle, avant de rire avec la Compagnie saint-jeannaise LA SEREINE.*

*Pour ceux qui n'ont pu être présents, vous trouverez ci-après le texte du discours de Madame le Maire.*





**A**vec toute l'équipe municipale, je suis heureuse de vous accueillir pour cette cérémonie des vœux. Ils sont une occasion particulière de nous réunir, habitants, élus, agents municipaux et partenaires.

C'est toujours un très grand plaisir de vous retrouver pour ce moment que nous voulons chaleureux et convivial. Merci à vous tous d'être venus nous rejoindre !

L'année 2016 a été encore marquée par des attentats tragiques. Dans ce contexte, à Saint-Jean-de-Moirans, comme dans beaucoup d'autres communes, la solidarité s'est exprimée très fortement. Au cœur de notre identité, ce principe s'est imposé face aux tentations de repli sur soi que certains voudraient attiser. Car Saint-Jean est forte d'une dynamique de projets, d'une dynamique humaine et d'une dynamique collective. Elle sait s'appuyer sur ses atouts pour avancer, traverser les épreuves et relever les défis. Je suis à chaque fois très touchée par vos actes de solidarité. Je vous en remercie très sincèrement ; à plusieurs reprises et dans diverses situations depuis 2014, vous avez témoigné de votre soutien à ceux qui sont dans la souffrance ou dans la difficulté.

C'est grâce à vous tous que nous pouvons agir.

2017, avril 2017, marquera la moitié de notre mandature. C'est un ressenti contradictoire que je veux partager avec vous ; car 3 ans c'est long, mais c'est aussi très court !

Il ne s'agit pas ce soir, bien sûr, de faire un bilan de nos 3 premières années, cela viendra en son temps, mais on peut cependant dire que des choses ont été faites.

L'exercice est difficile, mais je vais m'y risquer. Voilà pour 2016 les grandes lignes de notre action, dans les domaines de nos compétences communales.

Comme pour les années précédentes, l'accent a été mis sur la mise en conformité des bâtiments et sur leur entretien. Ce ne sont pas moins de 150 000 euros qui ont été dépensés. Quelle ne fut pas ma joie de pouvoir répondre à Monsieur le Préfet que toutes les réserves étaient levées sur le CSC lors de son courrier d'octobre dernier, dans lequel il m'avertissait des dangers potentiels d'ouvrir au public ce bâtiment si les travaux de sécurisation exprimés depuis 2008 n'étaient pas faits ! OUF

Ce sont aussi des travaux de voirie, notamment l'aménagement du centre village, dont beaucoup se félicitent et les voies desservant les quartiers excentrés qui nécessitaient d'être reprises afin de sécuriser automobilistes et cyclistes.

Malgré des dépenses importantes pour les travaux d'entretien, nous avons décidé de maintenir, voire d'augmenter les subventions aux associations lorsque cela était nécessaire, contrairement à beaucoup d'autres communes

environnantes, convaincus que la vie associative favorise le vivre ensemble, le dynamisme, la solidarité. C'est aussi le visage que la commune veut donner.

C'est par exemple notre choix de modifier les grilles de quotients familiaux, en les diminuant afin d'offrir au plus grand nombre un égal accès à la culture, au sport, aux loisirs...

La communauté d'agglomération du Pays Voironnais, dont Saint-Jean fait partie, apporte bon nombre de services, et des compétences nouvelles lui ont été attribuées en 2016. Ce fut par exemple le transfert du Grand Angle qui a eu pour conséquence de faire porter sur l'ensemble des communes du Pays Voironnais les charges inhérentes à cette structure. La majorité d'entre elles a donc décidé d'augmenter les impôts locaux pour compenser cette charge nouvelle. Cela n'a pas été la décision de la commune de Saint-Jean-de-Moirans, les impôts n'ont pas été augmentés. La part communale des impôts a même diminué, et on le voit si on regarde de près sa feuille d'impôt locaux !

2016 a vu l'inauguration de la nouvelle bibliothèque municipale « Pages et partage » qui finalise des travaux de remise en état de l'ancienne poste. Ce transfert est une réussite puisque le nombre de visiteurs et de lecteurs – surtout les adultes- a été multiplié par 4 en quelques mois seulement de fonctionnement. Un grand merci aux bénévoles qui se sont investies sans compter dans ce beau projet culturel, en proposant en outre de nouvelles activités autour de la culture.

La culture, c'est aussi aller dans les quartiers excentrés ; c'est ce que nous continuons de faire en installant à Monteuil, aux Cordeliers et à la Colombinière de nouveaux nichoirs à livres. Vu le succès de celui du centre village, nous ne pouvions pas rester sans réagir !

C'est aussi la continuité de l'apprentissage de la musique, malgré le départ de la Lyre Saint-Jeannaise. Il a lieu dans le même local, par des intervenants professionnels. Plus d'enfants y ont accès et y ont pris goût grâce à la démocratisation de cet art par des tarifs plus accessibles.

C'est aussi la mise en place d'une aide à la scolarité pour les collégiens. Elle existait déjà pour les élèves d'âge primaire, mais pas pour les plus grands. C'est maintenant chose faite, puisque bénévoles et collégiens se retrouvent une fois par semaine dans les locaux de la bibliothèque pour réviser, approfondir des notions pas encore solides.

Ce sont aussi les réunions de quartier auxquelles nous sommes attachés, et qui nous permettent de prendre du recul par rapport à notre action. Votre bienveillance, mais aussi et surtout vos remarques avisées, nous permettent d'avancer, de proposer une réponse au plus juste de vos attentes, et toujours dans l'intérêt général. C'est par exemple le groupe de travail qui a été créé

au cours du dernier trimestre 2016 ayant pour objectif de réfléchir aux services que pourra apporter notre futur café. C'est le fameux questionnaire auquel vous avez répondu, et je vous en remercie. Plus de 250 réponses ont été faites, cela témoigne de l'intérêt que vous portez à ce projet. J'en profite pour vous informer que les travaux de démolition auront lieu au cours du 1er semestre de cette année, et que la construction devrait normalement suivre...

C'est aussi favoriser les rencontres lors des marchés festifs sur la place du village, qui ont lieu le vendredi. Un grand merci aux marchands qui se mobilisent et qui nous aident à faire de ce marché un lieu de rencontres convivial !

La sécurité est également une de nos préoccupations.

C'est ainsi que nous avons sécurisé l'entrée de l'école publique par l'installation d'un visiophone, et la pose d'un portail pendant les vacances de Noël. A la demande des chefs d'établissements des école et collège du Sacré Cœur, nous avons installé des plots visant à sécuriser la sortie des élèves. Les parents d'élèves, et les Saint-Jeannais en général s'interrogent quelquefois sur l'absence des policiers municipaux. Chacun aimerait davantage leur présence pour faire « respecter la loi » notamment la circulation. J'ai déjà expliqué que ces deux agents sont partagés – si je puis m'exprimer ainsi – avec Coublevie et qu'ils ne peuvent être en permanence sur la commune.. Il est d'ailleurs surprenant de constater qu'on se plaint de ne pas les voir, mais qu'on se plaint encore plus quand ils sont là et qu'ils verbalisent ou demandent de circuler... Quelques insultes fusent aussi quelquefois à leur rencontre, et c'est bien dommage !

Je sais pouvoir compter sur eux dans les moments difficiles ou délicats. Le dernier événement survenu dans la commune en décembre dernier témoigne de leur efficacité et de leur réactivité. Merci à Dominique Parrel, le maire de Coublevie, pour cette mutualisation réussie, basée sur une confiance mutuelle et une écoute respectueuse.

2016 aura été une nouvelle fois une année riche en manifestations diverses et variées, qu'elles aient été organisées par la commune ou non. Vous êtes de plus en plus nombreux à répondre à nos invitations, et je m'en réjouis. C'est une motivation supplémentaire pour proposer de nouvelles actions, et je sais pouvoir compter sur mon équipe pour être force de propositions ! Mais j'associe bien évidemment tous ceux – et ils sont nombreux ! – qui se sont investis pour mener à bien toutes ces manifestations qui fondent le vivre ensemble, pilier indispensable de notre République. Je prendrai pour exemple l'une des dernières invitations que nous vous avons lancée ; celle destinée à illuminer le centre village. Vous avez été nombreux à nous rejoindre pour le compte à rebours et le vin chaud. Prenez déjà date ; décembre 2017 sera le lancement d'illuminations à la Patinière !

Mais nous sommes maintenant en 2017. Et c'est enfin le temps de concrétisation d'études et de projets couchés sur le papier, et qui vont pouvoir sortir de terre : ce sont le café et les logements sociaux en centre village, pour lequel 2 réunions publiques ont été proposées, auxquelles vous avez répondu. C'est aussi la construction d'une nouvelle MPT, sur laquelle nous travaillons en lien étroit avec les permanents et des usagers. La Mairie doit aussi faire l'objet de notre préoccupation ; la salle des mariages à l'étage n'est pas accessible, et de plus en plus de futurs mariés nous demandent d'organiser la cérémonie dans le Centre Socio-culturel.

C'est aussi l'agrandissement de la cuisine scolaire, car de plus en plus d'élèves fréquentent la cantine et le local de préparation des repas devient trop exigü.

Le projet de maison de santé pluridisciplinaire dont j'ai déjà eu l'occasion de parler depuis deux ans, tarde à prendre forme. Convaincus cependant de la nécessité d'une structure de ce type dans notre commune, il sera poursuivi et acté en 2017. Des rencontres avec des professionnels de santé, en exercice ou en voie de s'installer, ont déjà eu lieu et devraient permettre l'émergence d'un projet cohérent.

Bien évidemment, tous ces projets feront l'objet d'un arbitrage financier – et je me tourne vers l'adjoint aux Finances – ; il faudra sans doute faire des choix, établir des priorités. Tout ne pourra être commencé en 2017. J'en profite d'ailleurs pour le remercier pour l'attention qu'il porte à nos finances municipales et à la vigilance qui est la sienne.

2017, c'est encore et toujours la concertation : le Conseil de Village, qui doit élire un nouveau bureau, est un partenaire privilégié de notre équipe municipale. 2017 sera aussi placé sous le signe de la protection de l'environnement. Des échanges avec une structure de panneaux photovoltaïques basée à La Buisse, devraient permettre l'installation sur les toits de certains bâtiments communaux déjà identifiés, de tels matériels visant à la production d'électricité. Ce sera aussi l'occasion d'améliorer encore les « écos jardins », créés en 2016 sous l'impulsion de la Mairie, qui se verront mettre à disposition un terrain privé pour augmenter leur surface de culture et de jardin !

2017 sera l'année du recensement. Des agents recenseurs se rendront à votre domicile entre le 21 janvier et le 19 février prochain pour faire le recensement. Notre commune va sans doute « passer » la barre des 3500 habitants. Ce sera pour les agents une adaptation à d'autres formes de travail – certaines sont déjà mises en place – et pour les élus de faire face à de nouvelles obligations. Nous sommes confiants !

Et puis, 2017 sera aussi l'occasion d'améliorer notre communication, notamment en modernisant le site internet de la Mairie. C'est un gros travail, mais je sais pouvoir compter sur un comité consultatif de premier ordre pour le mener à bien !

Pour avancer dans tous ces projets, nous sommes accompagnés par des cabinets d'études, des architectes, des bailleurs sociaux, des entreprises, les associations, les commerçants et artisans de notre commune... Je dois dire que nous entretenons avec tous nos interlocuteurs des relations privilégiées, basées sur l'écoute et la confiance. Je veux leur dire ici combien c'est agréable de travailler de la sorte. Je souhaite donc poursuivre dans cette démarche cette année encore !

Et bien évidemment, je souhaite poursuivre le travail que l'on mène ensemble, à travers les groupes de travail et les comités consultatifs ouverts aux Saint-Jeannais. Nul doute que nous ferons encore appel à vous cette année !

Voilà un état non exhaustif d'actions concrètes et des projets à venir. Bien évidemment, ce n'est pas moi seule – même si c'est moi qui parle ce soir – qui peut mener à bien toutes ces actions. J'ai à mes côtés, et j'en suis très fière, une équipe solide et motivée. Vous connaissez sans doute mes adjointes et adjoints ; mais peut-être moins « les femmes et les hommes de l'ombre » que sont les conseillers municipaux de la majorité. Ils sont rarement sur les photos, pourtant ils font un travail remarquable à nos côtés et je souhaite vivement leur témoigner ma reconnaissance et mon amitié.

Comme j'ai déjà pu le dire à plusieurs reprises, c'est grâce à ces 17 femmes et hommes que les projets avancent. Je mesure chaque jour la chance que j'ai d'avoir une telle équipe à mes côtés.

Je souhaite également remercier les personnels, sans qui rien ne pourrait être fait et rien ne serait possible. Ils se mobilisent pour vous apporter le meilleur service de proximité possible. Ils sont à nos côtés, nous les élus, pour nous conseiller, mais aussi nous mettre en garde contre certaines actions. Je leur suis reconnaissante de leur présence à nos côtés, et ils ont toute ma confiance. Ils le savent !

Pour conclure, je vous adresse mes vœux de très belle année 2017, en espérant avoir l'occasion de vous rencontrer à nouveau lors de nos manifestations villageoises.

Merci à vous tous de vous être déplacés ce soir. J'adresse aussi mes vœux à tous les élus saint-jeannais.

Et pour vous démontrer que notre motivation reste la même, je me permettrai de citer cette phrase de Georges Bernanos : « on ne subit pas l'avenir, on le fait ». Eh bien, on ne va pas subir 2017, on va le faire !

Et maintenant, et avant le buffet, un peu de théâtre pour nous divertir !



# Pour la sécurité de nos enfants

Une des priorités de la municipalité est d'assurer la sécurité des habitants, et plus particulièrement des enfants, en collaboration avec les associations de parents d'élèves.

Plusieurs mesures ont déjà été mises en place aux abords des écoles du village :

- Sécurisation de l'entrée du Sacré Cœur,
- Limitation de la vitesse sur l'Avenue Charles Delestraint, avec la création d'une zone de rencontre,
- Installation de blocs de pierres devant l'école,
- Création d'un portillon et redéfinition des horaires d'accès à l'école, avec la mise en place d'un visiophone,
- Installation de personnages en 3D aux abords de l'école pour la signaler.

Les règles de stationnement et de circulation ont été redéfinies pour certaines et rappelées pour d'autres, dans le document ci-joint, qui sera distribué aux parents par l'intermédiaire des enfants.

Merci de les respecter, dans l'intérêt de tous et surtout de nos enfants.

**Circulation et stationnement aux abords de l'école**

Suite à des remarques de parents d'élèves, la municipalité rappelle les règles de circulation et de stationnement aux abords de l'école Vendémiaire et son souci constant d'améliorer la sécurité.

**Règle générale : le piéton est prioritaire** (voir l'encadré page précédente)

**Circulation dans la "zone de rencontre"**

À Saint-Jean, une zone de rencontre a été créée au centre village, matérialisée par des bornes et des marquages au sol. **Le piéton est prioritaire dans cette zone : il peut traverser n'importe où.** Le véhicule doit ralentir, de vitesse respecter les règles de priorité et priorité d'incorporation au flux et d'un signal de priorité sur la route de rencontre (voir l'encadré de la page précédente).

**Stationnement dans la "zone de rencontre"**

Dans la zone de rencontre, **le stationnement ne peut s'effectuer que sur des emplacements prévus** (à cet effet, pour faciliter le stationnement aux abords de l'école, la municipalité a procédé à quelques aménagements) :

- **Dépose minute**  
Ce dispositif est installé à l'emplacement de stationnement réservé aux bus.  
Pour ce type de dépose minute, il permet de faire descendre les enfants de manière sûre de la voirie vers le local pédagogique en traversant la place du Champ de Mars en toute sécurité. Le conducteur du véhicule doit impérativement rester au volant et quitter son emplacement dans les 5 minutes suivant le départ des enfants.
- **Les bus restent prioritaires sur ces places** : le dépôt minute ne doit en aucun cas gêner leur stationnement.
- **Le stationnement sur l'emplacement du marché**  
Le stationnement amène est autorisé sur l'emplacement du marché pour une durée restreinte :
  - Le lundi, le mercredi et le jeudi de 8 h à 8 h 45, de 11 h à 11 h 45, de 13 h à 13 h 45 et de 15 h 30 à 16 h 15
  - Le mardi et le vendredi de 13 h à 13 h 45 et de 15 h 30 à 16 h 15 (le mardi et vendredi-matin sont jours de marché)

La police municipale intercommunale a pour consigne de faire respecter ces règles pour la sécurité de tous et de verbaliser en cas de nécessité.

Sur la photo, les deux personnages qui préviennent les automobilistes de la présence de l'école.

**SANTÉ**  
**SAINT-JEAN**  
Mairie de Saint-Jean

# Discussion autour d'un café...

Un groupe de travail a été créé en novembre dernier pour réfléchir au fonctionnement du futur café du centre village de Saint-Jean-de-Moirans. Constitué d'une dizaine de Saint-Jeannais, de Valentin, service civique, et de quelques élus, ce groupe s'est déjà réuni à trois reprises.

Les deux premières réunions avaient pour objectif d'envisager les différents services que pourrait apporter ce café, outre le fait d'être d'abord un débit de boissons.

Après des échanges constructifs, un questionnaire a été élaboré. Ce questionnaire, validé par le groupe, a ensuite été distribué dans chaque boîte aux lettres, et « mené » en direct lors de différentes manifestations communales (marché de Noël, marché,...) par les membres de ce groupe de travail notamment.

Un grand merci aux personnes interrogées, qui ont accueilli cette enquête avec beaucoup de gentillesse et de bienveillance.

Quelques 255 réponses ont été faites, dont vous trouverez ci-dessous le résultat.

Les prochaines réunions auront pour but :

- de décider du mode de gestion de ce commerce,
- de rédiger l'appel à candidature reprenant les services souhaités par les Saint-Jeannais.

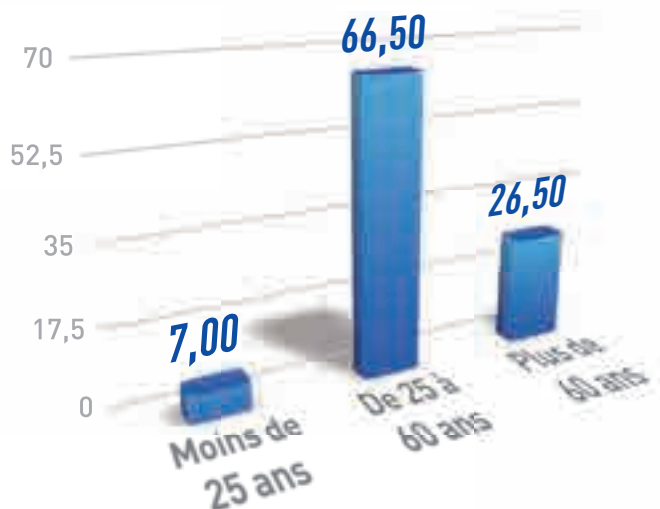
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite des actions de ce groupe de personnes très investies dans ce projet important pour la vie du village.

## Résultats du questionnaire

### Âge des personnes

qui ont répondu au questionnaire

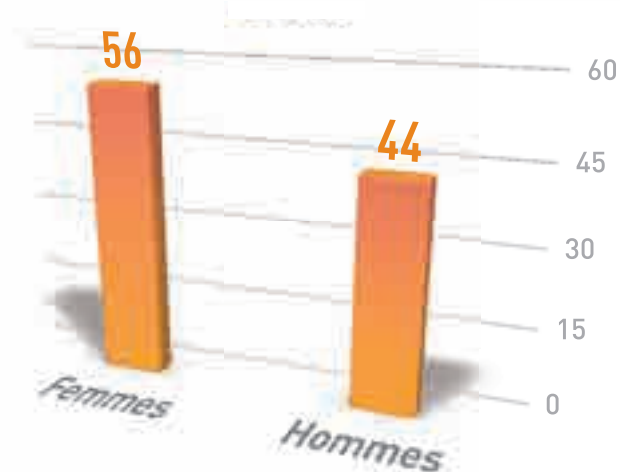
En %



### Sexe des personnes

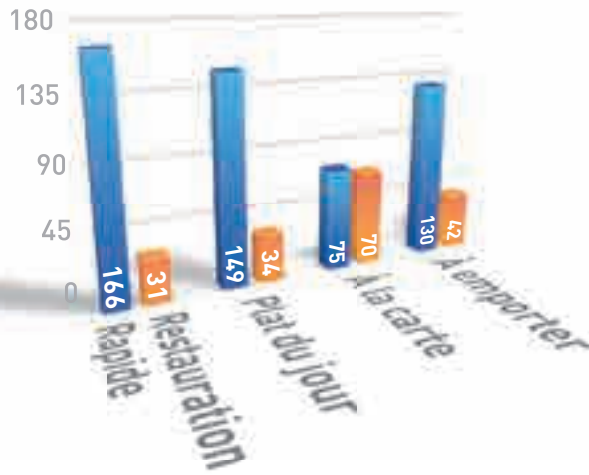
qui ont répondu au questionnaire

En %



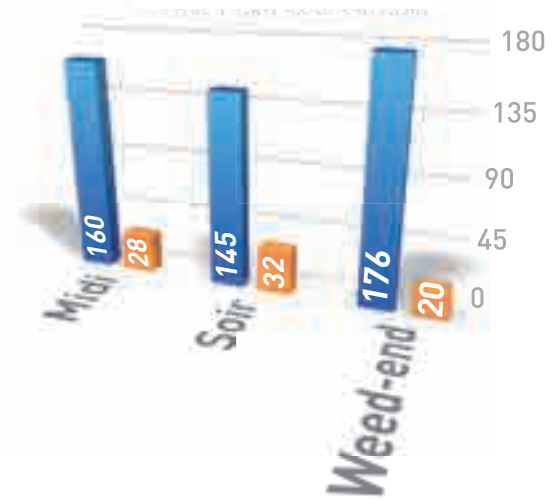
### Quel type de restauration souhaitez-vous ?

En nombre de réponses



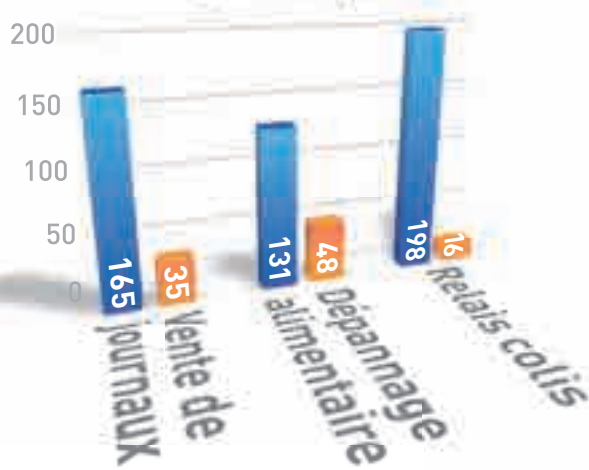
### À quel moment ?

En nombre de réponses



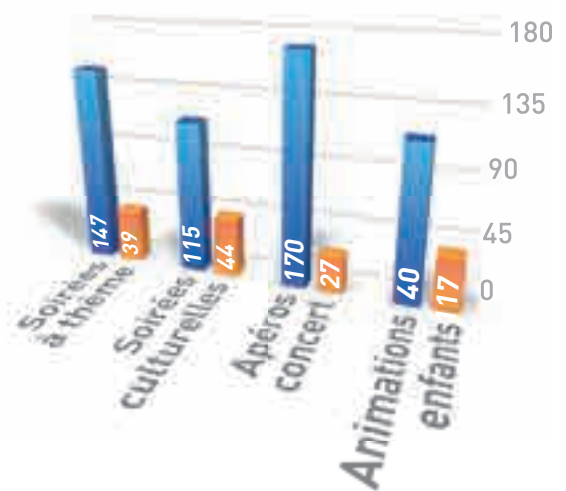
### Quels services de proximité vous intéressent ?

En nombre de réponses



### Quelles animations vous intéressent ?

En nombre de réponses



Troisième réunion du groupe de travail

# Un nouveau nom et des nouveaux locaux pour la bibliothèque "Pages et Partage"

*La bibliothèque de Saint-Jean a quitté le Centre Socio-culturel pour les locaux de l'ancienne Poste, situés Rue du 8 mai 1945. Pour ceux qui n'en ont pas encore poussé la porte, toute l'équipe de bénévoles vous y attend.*

« **D**évelopper le plaisir de lire reste le moteur de ce projet. Notre bibliothèque, lieu de rencontre et d'échanges, contribue aussi à une action citoyenne, à l'autonomie et au bien-être des individus, à l'accès de tous à la culture ».

Cette phrase de Laurence Béthune, extraite de son discours d'inauguration de la bibliothèque, prend tout son sens.

Il est déjà loin le temps où la municipalité se demandait si une bibliothèque avait un avenir à Saint-Jean.

Aujourd'hui, grâce aux bénévoles, aux professionnels des services techniques, à Dorian, jeune en service civique, soutenus par les élus référents, le nombre de lecteurs (enfants et adultes) a explosé depuis l'ouverture de ce nouvel espace... En effet, plus d'une centaine de lecteurs vient régulièrement partager son goût pour la lecture.

Si la majorité des lecteurs reste des enfants, les adultes s'intéressent de plus en plus aux nouvelles possibilités offertes. Aujourd'hui, sur place, vous pouvez trouver les derniers succès littéraires... Les ados ne sont pas oubliés: Dorian est à leur écoute pour les choix de nouveaux ouvrages.

A la parution de ce journal, Dorian et les bénévoles auront terminé leur formation au nouveau logiciel de gestion du réseau de lecture publique. Il donne accès à l'ensemble des collections et services des 19 bibliothèques du Pays Voironnais. Ainsi, chacun d'entre-vous pourra accéder aux quelques 230 000 documents variés: livres, revues, CD, DVD, CD-ROM, textes à écouter, partitions, jeux... L'accès peut se faire de chez vous ou sur place, grâce au portail internet dédié.

En plus des particuliers, la crèche et les assistantes maternelles se retrouvent régulièrement autour des livres pour les tout petits.

Un projet d'atelier dans le cadre du printemps des poètes, du 4 au 19 mars 2017, devrait voir le jour avec la participation de 3 classes de l'école Vendémiaire. Ne doutons pas que les bénévoles et Dorian sauront trouver des idées pour compléter le travail des professeurs des écoles.

Les ateliers ont encore du mal à décoller... Ils apprennent la patience aux bénévoles qui sont absolument convaincus de leur intérêt. Un dernier mot pour les remercier... Ils déploient beaucoup d'énergie ! Venez donc les rejoindre... « Ne laissez personne venir à vous et partir sans être plus heureux ». Voilà qui pourrait bien être leur devise.

## Rappel des heures d'ouverture

Lundi : de 16 h à 18 h

Mercredi : de 14 h à 16 h

Vendredi : de 9 h à 12 h  
et de 16 h à 18 h





*Une équipe de bénévoles  
et d'élus très motivés*

### Il se passe toujours quelque chose à la Bibliothèque !

Au-delà des pages des livres, il a été choisi que l'espace de la bibliothèque serait partagé.

Par exemple avec le Conseil de Village pour des cafés-citoyens, ou pour des conférences à l'initiative d'associations de la commune.

Restez donc bien attentif au mensuel **vivre ensemble**, qui vous annonce régulièrement ce qu'il s'y passe.



# Questionnaire commun



Chaque nouveau numéro du « Petit Journal Saint-Jeannais » est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.

De gauche à droite :  
**Dominique Gille (DG)** : Conseillère Municipale,  
**Vincent Gensburger (VG)** : Conseiller Municipal Délégué  
 et **Sandrine Moncho (SM)** : Adjointe chargée de la Communication

## Présentez vous :

### Dominique Gille

« 65 ans. Je suis retraitée de l'éducation nationale, j'ai 3 enfants et 4 petits enfants. En venant vivre à Saint-Jean-de-Moirans, je me suis rapprochée du berceau de ma famille (Moirans, Rives, Tullins et la Murette) ».

### Vincent Gensburger

« 62 ans, divorcé et remarié, père de 4 enfants, grand-père de 3 petits enfants. Retraité de l'Office National des Forêts où j'exerçais le métier de garde forestier puis celui d'expert arboricole. Issu d'une famille alsaco-parisienne immigrée en Isère à cause de la guerre de 39/40. A Saint-Jean depuis 1998 (retour aux sources, ma grand-mère ayant tenu une épicerie à Voiron de 1953 à 1969). Fils d' élu municipal et d'une directrice de maison de jeunes, je suis moi-même élu depuis 2014 en charge (entre autres) de l'environnement ».

### Sandrine Moncho

« Installée sur Saint-Jean depuis 2007, j'habite avec mon ami et nos deux chats dans une villa aux Cordeliers. Je partage mon temps entre une profession d'avocate très prenante, mon engagement associatif surtout dans le tennis régional et national et mon implication pour notre commune en tant qu'adjointe à la communication ».

## Si vous étiez un animal ?

**DG** : Un chat, pour son esprit d'indépendance  
**VG** : Un lézard (pour la sieste au soleil)  
**SM** : Une tortue

## Proverbe que vous aimez ?

**DG** : Rien ne sert de courir, il faut partir à temps (pourtant, je ne l'applique pas souvent)  
**VG** : Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras  
**SM** : On ne regarde pas les dents d'un cheval qu'on te donne.

## Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

**DG** : Herbe  
**VG** : Humour  
**SM** : Horreur

## La qualité que vous détestez ?

**DG** : L'assurance  
**VG** : Le perfectionnisme  
**SM** : Être raisonnable

## Le défaut que vous préférez ?

**DG** : L'étourderie  
**VG** : Le perfectionnisme  
**SM** : Être baratineur

## Quel est votre film préféré ?

**DG** : Tous les matins du monde  
**VG** : Les valseuses  
**SM** : Les bronzés

## Le mot que vous détestez ?

**DG** : Moi, je...  
**VG** : Argent  
**SM** : Régime

## Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

**DG** : Les métiers autour du handicap. J'admire tous les encadrants mais je me suis toujours sentie démunie et impuissante  
**VG** : Thanatopracteur  
**SM** : Travailler dans un abattoir

## Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une autre femme, qui choisiriez-vous ?

**DG** : Ma voisine qui a autant d'intérêt que les personnes célèbres qui nous sont servies par les médias. Elle aussi représente la France  
**VG** : Audrey Pulvar  
**SM** : Robert Badinter

## Quelle est votre drogue favorite ?

**DG** : La lecture  
**VG** : La sieste  
**SM** : Le Coca Zéro

## Quel est l'événement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

**DG** : La mort de Mandela  
**VG** : Les attentats de 2015 et 2016  
**SM** : Les attentats en France

## Votre pire cauchemar ?

**DG** : Perdre la tête  
**VG** : Mourir  
**SM** : Enfermée seule dans une pièce close avec des araignées

## Vous avez une heure à perdre, que faites-vous ?

**DG** : Je lis ou je bricole  
**VG** : Je rêve  
**SM** : Je m'affale devant la télé, en regardant Facebook

## Votre chanteur ou chanteuse préféré(e) ?

**DG** : Aucun, je préfère leurs chansons  
**VG** : Georges Brassens  
**SM** : Michel Sardou

## Votre juron favori ?

**DG** : Zut  
**VG** : Fait chier !  
**SM** : Saperlipopette (c'est faux mais c'est plus joli que ce que je dis vraiment)

## Quel est votre acteur ou actrice préféré(e) ?

**DG** : Richard Berry  
**VG** : Marlène Jobert  
**SM** : Harrison Ford

## Vous avez une baguette magique, que faites-vous ?

**DG** : Je transforme la société pour qu'elle devienne moins avide de pouvoir et d'argent  
**VG** : J'arrête la pollution de notre terre  
**SM** : Je construis une maison à tous ceux qui n'en ont pas

## Si vous étiez un vêtement ?

**DG** : Aucun, je n'ai pas trouvé celui qui se ferait oublier  
**VG** : Un chapeau (parce que je le porte souvent)  
**SM** : Un foulard

## Quel est votre plat ou dessert préféré ?

**DG** : Le gratin dauphinois (100 % crème)  
**VG** : La tête de veau  
**SM** : Le couscous

## A vous le mot de la fin !

**DG** : Je me sens bien à Saint-Jean et j'espère y rester longtemps  
**VG** : Beaucoup d'enthousiasme pour faire aboutir tous les projets pour notre commune (et il y a du boulot)  
**SM** : Rien n'est jamais fini



# Les réalisations de ces derniers mois

## École

- Suite des travaux d'accessibilité : rampes d'escalier, toilettes de la maternelle
- Aménagement de la cour "Toboggan" : aménagement de la montée à la cour "Citrouille" **(1, 2, 3)**
- Sécurité : installation d'un portillon **(4)**, installation de blocs de pierres en protection **(5)**
- Remise en état des volets **(6)**

## Cimetière

- Pose du deuxième portail (entrée sud-ouest) **(7)**

## Logements communaux

- Première phase de remise en état de logements

## Place du Champ de Mars

- Suite à une importante fuite d'eau, mise en place d'une dérivation pour remplacer la canalisation d'alimentation des WC publics (canalisation vétuste qui aurait dû être remplacée à l'occasion des travaux de réfection de la place en 2013, au lieu d'être enfouie telle quelle sous le béton)
- Installation de connecteurs sur les poteaux d'éclairage pour le branchement des illuminations de Noël
- Installation d'une barrière pour empêcher le stationnement Rue du Kiosque **(8)**

## Espaces verts

- Acquisition d'un souffleur à feuilles électrique pour réduire le bruit
- Remplacement d'arbres morts
- Panneau de la mare de Pré Billoud **(9)**



# Saint-Jean en blanc !

*A la mi-janvier, la neige s'est invitée sur notre commune.*

*Les photographes ont chaussé leurs bottes pour nous rapporter quelques clichés enneigés.*



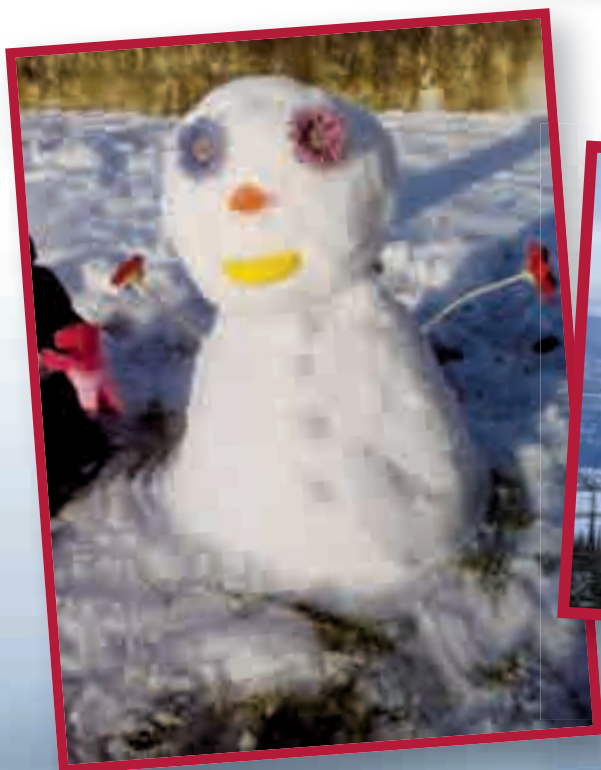


## Mais qui déneige ?

La municipalité a passé un contrat avec deux agriculteurs de la commune, Pierre et Alexandre Gonon. Ceux-ci déneigent les routes et mettent du sel ou du gravier, avant d'être rejoints par les services techniques qui, dès 6 h, dégagent notamment les accès aux écoles, commerces et bâtiments publics. Ils passent également après les "tracteurs chasse-neige" pour dégager les abords des rues du village.

C'est grâce à ce travail commun que vous pouvez rapidement circuler, en voiture ou à pieds, en toute sécurité.

Et rien n'interdit à chacun de dégager les abords de son habitation, espaces privés comme publics.



## Parkings des gares payants : pourquoi vos élus de Saint-Jean s'y sont opposés

Le 29 novembre dernier, le conseil communautaire du Pays Voironnais a adopté par 39 voix pour et 26 voix contre la mise en tarification, autrement dit le péage, des parkings de la gare de Moirans en cours d'achèvement, et de la gare de Rives en service depuis plusieurs années.

C'est l'épilogue d'un processus qui a duré près d'un an : le 26 janvier 2016, les élus communautaires votaient une première fois le principe d'une mise en tarification des parkings des pôles d'échanges de Moirans et Rives, sans beaucoup de publicité ni de débats sur le sujet.

Un groupe d'usagers et d'associations, après avoir recueilli plus de 1500 signatures, a obtenu la remise en cause de cette décision en invoquant la Charte de la Participation Citoyenne du Pays Voironnais. S'en sont suivis au long de l'année 2016 une nouvelle concertation et de nouveaux débats d'une part au sein d'un groupe de travail constitué d'usagers et d'associations, d'autre part au sein du Conseil Communautaire et des commissions concernées où vos élus ont exprimé leur opposition à ce projet de parkings payants.

Pour comprendre cette prise de position, il faut examiner les principaux arguments avancés par les tenants de la tarification :

**• Il est normal que les usagers participent au financement du service public, et il serait anormal que les seuls contribuables du Pays Voironnais supportent le coût d'un équipement utilisé aussi par des "extérieurs". NON !**

La participation des usagers au financement du service public est une vaste question, qui se pose dans de nombreux domaines : l'éducation, la santé, les réseaux routiers, les services de l'état et des collectivités, etc.

C'est un débat à la fois idéologique et pragmatique, mais les pics de pollution du mois de décembre ont montré que les enjeux environnementaux et de santé publique sont tels qu'il est maintenant évident que tout doit être mis en œuvre pour favoriser les transports en commun, alors que le paiement des parkings relais est au contraire un frein à leur utilisation. Les tenants du péage avancent aussi que les parkings, surtout celui de Moirans, sont beaucoup utilisés par des usagers extérieurs au Pays Voironnais, et qu'il est donc normal de les faire payer aussi. Certes, mais un simple sondage aurait permis de connaître la répartition d'origine des usagers, et aurait pu servir de base de négociation avec les collectivités voisines pour qu'elles participent non seulement au coût de fonctionnement des parkings, mais aussi à leur coût d'investissement, (auquel cas le contribuable du Pays Voironnais aurait peut-être fait des économies). Aucune étude dans ce sens n'a été réalisée.

**• Le coût du trajet travail en train avec abonnement, même en y ajoutant 20 € / mois d'abonnement au parking, reste très inférieur au coût d'un trajet en voiture. OUI MAIS !**

Si cette affirmation est objectivement vraie, la perception subjective de l'usager est bien différente : une grande part du coût d'utilisation d'une voiture est caché, alors que le tarif du parking est lui bien visible. Il est à craindre que de nombreux usagers ayant fait l'effort de prendre le train malgré ses inconvénients ne remettent en question leur choix. Et que dire de l'usager occasionnel, ou celui qui ne fait un trajet que 1 ou 2 jours par semaine ? Le montant de la tarification ramené au nombre de trajets sera fortement dissuasif. Et là encore, en cas de pics de pollution, l'usager dont les horaires ou les trajets ne sont pas adaptés aux transports en commun, mais qui voudra les prendre malgré tout par civisme, ou parce qu'il sera contraint à cause de restrictions de circulation, sera fortement pénalisé.

**• Les revenus du péage permettront de fournir un meilleur service, et une meilleure sécurité grâce à la mise en place de vidéosurveillance. NON !**

Les promoteurs du paiement avancent que celui-ci permettra d'améliorer le service et mettent particulièrement en avant la sécurité avec la possibilité de vidéosurveillance (il faut noter au passage que la vidéosurveillance n'a jamais fait partie des demandes des participants aux réunions de concertation). Les arguments sur l'amélioration du service sont avant tout économiques : les revenus générés couvriraient les dépenses supplémentaires. Or, il n'en sera rien. En effet, l'analyse budgétaire réclamée de longue date, et enfin produite en novembre, peu avant le vote au Conseil Communautaire, montre que les revenus générés par le péage sont du même ordre de grandeur que les coûts d'exploitation liés au péage. Autrement dit, le péage paiera... le fonctionnement du péage ! Ce qui implique que les services supplémentaires seront de toute façon à la charge du contribuable.

On peut aussi s'étonner de certaines bizarreries. Ainsi les membres de la commission "organisation de la mobilité" du Pays Voironnais ont été sollicités - en dehors de leur réunion mensuelle - par un sondage internet pour valider les choix de tarification qui seraient proposés au conseil communautaire. Mais dans les choix proposés, celui du maintien de la gratuité avait tout simplement été escamoté...

Malheureusement, malgré les arguments contre le projet de tarification, entre informations parcellaires et manipulations, tout semblait joué d'avance, et les seuls bénéficiaires de cette mise en tarification ne seront ni les usagers, ni les contribuables, mais les actionnaires d'un grand groupe bien connu pressenti pour assurer ce "service".

## Jeu de boules couvert : la majorité municipale fait machine arrière après avoir voté deux demandes de subventions

### Acte 1 : Un projet supplémentaire s'invite au programme

La majorité municipale a décidé de démolir la caserne des pompiers et le jeu de boules couvert adossé au bâtiment pour construire la nouvelle M.P.T.

Par compensation, elle prévoit la somme de 100 000 € pour reconstruire un jeu de boules couvert. Et lors du Débat d'Orientation Budgétaire, elle rajoute au dernier moment ce projet vague et jusque là jamais évoqué (1). Cette somme est bien inscrite au Budget 2016 voté par les 18 élus majoritaires le 22 mars 2016.

### Acte 2 : Des demandes de subventions faites pour un projet pas très précis mais dont le coût financier est revu à la hausse

6 mois plus tard, la majorité municipale vote une demande de subvention au Conseil Départemental, pour la démolition de l'ancienne caserne des pompiers, le boulodrome attenant et la reconstruction du boulodrome (CM 18/10/2016).

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint indique que ce n'est plus 100 000 € mais 200 000 € qu'il faut prévoir au budget communal pour la seule construction d'un jeu de boules couvert et que le lieu de construction n'est pas encore arrêté.

Les 5 conseillers municipaux d'opposition n'ont rien contre les boulistes saint-jeannais mais ils ont voté contre cette délibération pour une raison simple : lors du mandat municipal de 2001-2008, le Conseil Municipal de Saint-Jean-de-Moirans avait donné son accord pour la construction d'un superbe boulodrome couvert à Moirans. Cet accord avait été sollicité par le Pays Voironnais financeur d'une partie de la dépense aux côtés de la Ville de Moirans (dans le cadre des fonds des concours attribués aux communes pour la réalisation d'équipements communautaires).

Ce soutien permettait ainsi aux boulistes de Saint-Jean-de-Moirans de pouvoir utiliser ce boulodrome comme les boulistes des communes aux alentours dont l'avis avait été aussi sollicité (2).

2 mois plus tard, nouvelle demande de subvention. Cette fois-ci à la DETR 2017 (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) (CM 13/12/2016).

Les élus d'opposition votent contre cette délibération qui est approuvée par l'ensemble des élus de la majorité (3).

## Coup de théâtre final

En fin de séance, le 13 décembre 2016, une question diverse intitulée "Boulodrome" a été rajoutée par la majorité. Pour discuter du lieu d'implantation ? (4)

NON ! Simplement Madame le Maire « *souhaite qu'on en parle car il y a discussion quand on vote les demandes de subventions. La réflexion n'est pas encore complètement aboutie. Je voudrais avoir l'avis de tous sur la reconstruction ou non d'un boulodrome couvert, sachant que le boulodrome couvert va être détruit en 2017* ».

Lors du tour de table où chacun s'exprime, les élus de l'opposition confirment leurs positions (5). La majorité municipale entérine le fait que la reconstruction du boulodrome représente un coût élevé et n'est peut-être pas une priorité.

## GAG ! Derrière l'unanimité de façade, le doute

Le projet n'est pas mûr et tout le monde n'est pas d'accord !

Madame le Maire décide de prendre le temps de la réflexion et de prévenir le conseil départemental et la Préfecture de retirer les demandes de subventions pour cette année y compris celle votée 1/2 heure plus tôt !

Si la majorité municipale avait hérité d'une situation financière tendue, sa réflexion aurait probablement été différente. Les collectivités locales et le conseil départemental qui peinent à boucler leur budget apprécieront.

**Et que dire de la concertation !** L'information s'est faite jusqu'à présent par des rumeurs. La population n'a bien entendu pas encore été consultée ! La logique, mais à Saint-Jean-de-Moirans où est elle, aurait quand même voulu que le débat ait lieu avant le vote des demandes de subventions en Conseil Municipal.

(1) Extrait du CM 25/02/2016 - Point 1 : « M. Delmas dit que de nouveaux investissements ont été nécessaires et qu'il a fallu faire des choix, comme par exemple le boulodrome ».

(2) Extrait du CM 18/10/16 - Point 9 :

S. Buisson : « Désolé, M<sup>me</sup> le Maire, je voterai non. Il est grand temps qu'on ait une vision globale au niveau du territoire. Il y a un boulodrome qui est une cathédrale à Moirans à 3 km, qui a de la place. Je trouve anormal qu'on remette 200 000 € dans la construction d'un boulodrome... Et je n'ai rien contre les boulistes St-Jeannais, bien au contraire, j'étais issu d'une famille de boulistes ».

M.-C. Marillat : « Donc on va dépenser 200 000 € pour 28 personnes dont 14 qui ne sont pas de Saint-Jean-de-Moirans ».

(3) Extrait du CM 13/12/16 - Point 4 :

M. Rieubon : « Je trouve qu'en période de restriction budgétaire, il est dommage de ne pas mutualiser les moyens entre communes. La commune de Moirans possède un boulodrome de qualité. C'est un choix politique de votre part. Je ne suis pas pour une telle dépense sur la commune de Saint-Jean-de-Moirans ».

(4) J. Bianchi : « Vous avez précisé une reconstruction sur un autre site. Vous savez où ? ».

M. Delmas : « Non. On en parlera dans les questions diverses tout à l'heure ».

(5) D. Garcin : « Pour moi, il n'y a pas un caractère d'urgence pour la reconstruction. Ce n'est pas une priorité ».

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Conseil de Village du 13 janvier 2017



**N**ous avons donc commencé par un apéritif convivial qui semble avoir été apprécié. Nous étions 19.

Puis, nous commençons la réunion proprement dite après le départ de 3 personnes qui avaient des obligations ailleurs.

Gérald Gomez ouvre la séance par le bilan des deux premières années :

- Historique du CDV et rappel de quelques points de la charte.
- Rappel de la mise en œuvre difficile due à plusieurs facteurs : manque de réponses à nos réflexions de la part de la Mairie mais aussi, manque de communication de notre part qui a engendré une désaffection de la population.
- Rappel des actions en cours qui fonctionnent avec plus ou moins de succès et réactions de l'assemblée :

**1 • L'auto pouce** : explications données par Françoise qui constate un succès très mitigé car peu d'utilisation. Il faut préciser que la réception de ce genre d'action ne se fait pas du jour au lendemain. Certaines personnes demandent des précisions mais dans l'ensemble, tout le monde est d'accord pour persévérer et maintenir ce mode de transport en multipliant les manifestations de sensibilisation. L'auto pouce doit faire son chemin !

**2 • Les apéro-concerts** : présentés par Gérald avec rappel du fonctionnement : jusqu'à maintenant, ils se sont tenus le vendredi soir les mois d'été. Leur réalisation a été permise par la venue de musiciens bénévoles et la préparation de l'apéro par nous-mêmes. Leur but : faire se rencontrer des Saint-Jeannais et faire connaître le CDV.

Les différents apéros proposés dans des lieux différents ont remporté un vif succès et les participants de l'assemblée ont souhaité que cette animation continue en proposant encore d'autres lieux : l'ancien kiosque à musique (mais peu praticable), devant le Centre Socio-culturel, etc.

La prochaine étape serait qu'ils aient lieu toute l'année. Pour cela le CDV va réitérer sa demande d'un local (provisoire) pour une organisation des Apéros Concerts tant la régularité de ces manifestations est opportune.

**3 • Le café citoyen** : l'idée d'utiliser le local de "Pages et Partage" est née de plusieurs opportunités et de notre volonté de trouver un local pour se réunir, développer le Conseil de Village et faire un test pour le futur Café.

Les opportunités : la présence d'un local vide dans l'ancienne poste, la destruction du Café de Saint-Jeannais.

Nos envies : disposer d'un local pour animer des soirées débats, ou provoquer des rencontres de bon matin devant un café.

La commune voulait bien entreprendre des travaux dans l'ancienne poste mais à condition que ce local soit utilisé par différentes structures. Nous avons participé à l'élaboration du projet à son début et avons fait des propositions pour l'aménagement du local. Actuellement il héberge la bibliothèque, les nounous, le soutien scolaire et depuis peu le Conseil de Village puisque nous avons organisé 2 cafés citoyens le vendredi matin de 8 h à 9 h. Les personnes présentes ont indiqué qu'il fallait rendre pérenne ce café mais en le décalant dans le temps : le vendredi de 8 h 30 à 10 h. D'autre part, on pensait que l'utilisation de ce local pouvait être un ballon d'essai pour le futur CAFE. Plusieurs questions à développer : quels thèmes, avec quelle régularité ?

## Les autres thèmes abordés

**1 • les vélos électriques** : nous rappelons l'animation réalisée un samedi matin avec prêt de vélos. De nombreuses personnes s'y sont essayées. L'idée du Conseil de Village était que la commune achetait 8 à 10 vélos électriques qu'elle mettait à la disposition de la population. Cela nécessite un investissement pour l'achat des vélos, la création d'un local sécurisé et des frais limités d'entretien. Une personne suggère de demander à la commune de faire un sondage auprès de la population pour savoir combien de personnes seraient intéressées avant de lancer cet investissement tout de même important. Si un nombre appréciable (quelques dizaines, quelques centaines ?) de personnes est intéressé, on pourrait alors faire une étude précise.

**2 • Construction d'une halle sur la place** : autre idée du CDV qui a rencontré un vif intérêt. Elle servirait au marché actuel, aux marchés nocturnes, aux apéros citoyens et autre. Il semblerait que ce soit un projet à relancer auprès de la Mairie.

Enfin, on rappelle que le CDV est avant tout un endroit indépendant de réflexion et de proposition citoyennes sur la vie du village.

## Dernière partie de la soirée

Désignation d'un nouveau président : Gilles Carles s'est proposé et son offre a été acceptée à l'unanimité !

Il restera à constituer " un bureau ", établir une organisation précise des réunions, leur fréquence, les thèmes abordés.

Pour cela il faudra communiquer davantage encore avec les moyens dont nous disposons : les journaux municipaux et les mails puisque maintenant nous disposons d'un carnet d'adresses de 58 personnes. Mais pour que cela fonctionne, il faudra avoir des retours, bien sûr de la Mairie mais aussi et surtout de la population.

## Qui est Gilles CARLES, nouveau Président du Conseil de Village ?



Diplômé d'histoire du moyen âge, vacataire du centre d'Archéologie de Montpellier, élève des beaux-arts de Montpellier et de l'école du Louvre, Gilles Carles quitte les études pour se consacrer à un CAP d'ébéniste et pratique la restauration de meubles anciens.

Les hasards de la vie l'amènent à devenir technicien de maintenance en salle blanche et à apprendre de manière autodidacte l'électronique et les techniques de travail sous vide.

Ses activités dans une grande entreprise de microélectronique le conduisent à diriger le CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et à participer à une des premières études sur le stress en entreprise.

Son temps libre lui permet de s'occuper de la Maison pour Tous de Saint-Jean-de-Moirans...

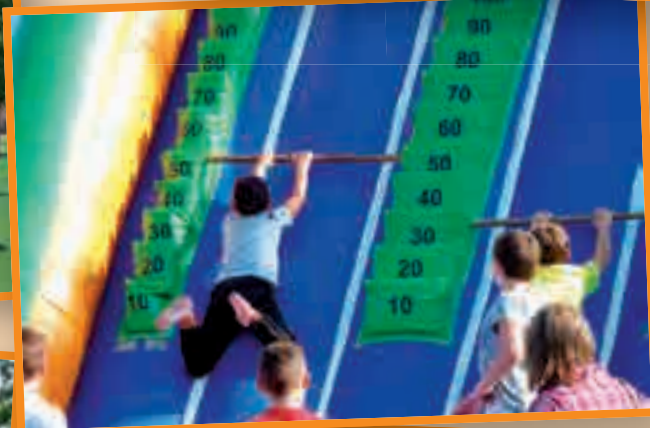
... avant de s'investir au sein du Conseil de Village et d'en assurer la Présidence.



## Les Médiévales de La MPT



# Les Virades de L'Espoir





# Les Virades Remise du chèque



# Repas des aînés



## Soirée "Mondée et bal folk"



## Troisième marché festif





Cérémonie du  
11 novembre 2016



Expo  
d'arts





Marché  
de  
Noël



Expo  
d'art  
de La  
MPT



Matinée boudin des chasseurs





Concert de Noël



Noël de la crèche



Après midi belote du Club des Cerises





## Carnaval des Ecoles



Si vous souhaitez participer à la vie du village au gré de vos disponibilités, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Commission "Fêtes et animations" soit à l'accueil de la Mairie, soit en envoyant un courriel à : [com.animation@st-jean-de-moirans.fr](mailto:com.animation@st-jean-de-moirans.fr)

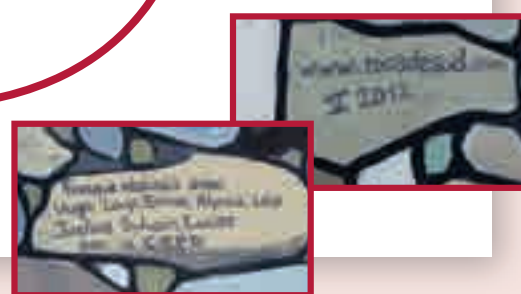
# Voici la gagnante !

C'est **Emma Chouvellon** qui a trouvé la réponse à la photo mystère du précédent numéro. Elle a reconnu la libellule sur la fresque peinte sur le transformateur électrique situé Chemin des Nugues. Bravo à elle !



## Fresque murale

Cette fresque a été peinte en mai 2012 par un groupe de jeunes encadrés par la MPT, comme le rappellent les inscriptions qui y sont peintes.



# Jeu des 7 différences

Notre infographiste s'est amusé à modifier la photo originale qui se trouve ci-contre, à droite. Il y a 7 différences avec la photo ci-dessous. Ouvrez l'oeil et cherchez !



## Réponses

- 1 / La boucle du centurion du percussionniste n'est pas au même endroit
- 2 / L'embout de la trompette de la musicienne est plus gros
- 3 / La cornemuse a deux bourdons (l'un a dû sortir le son)
- 4 / Il y a deux tubes accrochés à la valise qui est au sol
- 5 / Il y a un panier supplémentaire sur l'étagère
- 6 / Les chaussettes du jongleur sont grises
- 7 / Il y a deux lampes en haut du candélabre

# La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.  
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :  
[s.moncho@st-jean-de-moirans.fr](mailto:s.moncho@st-jean-de-moirans.fr)

**Les réponses doivent être envoyées  
avant le 10 avril 2017.**

Le gagnant sera désigné par tirage au sort.  
Il recevra un petit cadeau qui lui sera remis en Mairie.

**Soyez perspicace !**

## Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : [mairie@st-jean-de-moirans.fr](mailto:mairie@st-jean-de-moirans.fr)

[www.st-jean-de-moirans.fr](http://www.st-jean-de-moirans.fr)